

Publié le 02 mars 2023

Décision N° 20-2023

Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en place d'un marché public d'exploitation, d'entretien et d'amélioration des installations d'éclairage public et équipements connexes
Affermissement de la tranche optionnelle

Le Maire de Fresnes Sur Escout,

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 Juillet 2020 portant sur la délégation générale au Maire pour la durée de son mandat, et notamment l'article L2122-22-4° :

- Pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Considérant la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en place d'un marché public d'exploitation, d'entretien et d'amélioration des installations d'éclairage public et équipements connexes attribué par décision N°12 en date du 16/03/2021,

Considérant que cette mission se décompose en 2 tranches :

- Tranche ferme : TOTAL : 14 850,00 € HT 17 820,00 € TTC

Diagnostic des installations et proposition d'un schéma directeur : 5 230,00 € HT 6 276,00 € TTC

Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) : 3 120,00 € HT 3 744,00 € TTC

Procédure d'Appel d'Offres en dialogue compétitif : 6 500,00 € HT 7 800,00 €

Tranche optionnelle : TOTAL : 14 040,00 € HT 16 848,00 € TTC

Suivi de l'année N°1 : 5 720,00 € HT 6 864,00 € TTC

Suivi de l'année N°2 : 4 160,00 € HT 4 992,00 € TTC

Suivi de l'année N°3 : 4 160,00 € HT 4 992,00 € TTC

Décide :

Article 1 : D'affermir la tranche optionnelle relative à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour la mise en place d'un marché public d'exploitation, d'entretien et d'amélioration des installations d'éclairage public et équipements connexes est passée entre la commune et le prestataire mentionné ci-dessus,

Article 2 : Le montant de la mission est de 14 040,00 € HT soit 16 848,00 € TTC.

Article 3 : L'affermissement de la mission sera notifié au Bureau d'Etudes HEXA INGENIERIE par ordre de service.

Article 4 : Les dépenses correspondantes sont inscrites sur les budgets 2023,2024, 2025.

Fait à Fresnes Sur Escout, le

Madame le Maire,
Valérie FORNIER



Hôtel de Ville

Place Paul Vaillant Couturier 59970 Fresnes-sur-Escout

Tél : 03 27 28 51 51

mairie@fresnes-sur-escout.fr

WWW.FRESNES-SUR-ESCAUT.FR

VULE DGS